

Chaque mois, le département Questions sociales du Centre d'analyse stratégique propose une sélection d'informations, d'innovations et d'expérimentations venues d'ailleurs. Elle ne prétend nullement couvrir de manière exhaustive l'actualité sociale internationale, ni contribuer à leur transposition dans le contexte hexagonal. Elle est constituée de choix délibérément subjectifs effectués par les chargés de mission du département dans le cadre de leurs recherches et de leurs rencontres. Que ces informations suscitent l'adhésion, la prudence ou le rejet, leur vocation est de contribuer à animer le débat sur l'avenir des modèles sociaux.

Vous pouvez naturellement alimenter ce recueil en transmettant toute information que vous jugerez utile au contact suivant : sylvain.lemoine@strategie.gouv.fr

février 2012

► La curiosité du mois



La ville de Genève souhaite faire de ses cimetières des « lieux de vie ». En effet, partant du constat que les cimetières sont de moins en moins fréquentés, les services municipaux comptent y organiser des événements novateurs pour inviter les gens à poser un autre regard sur ces espaces et à réfléchir à la séparation et à la symbolique des rites.

Pour ce faire, la ville étudie la configuration et l'acoustique des chapelles des crématoriums et des espaces extérieurs, afin d'y organiser des concerts dès ce printemps. Seront également au programme des visites guidées pour découvrir le patrimoine architectural ou la flore (l'ancienneté et la variété des arbres seraient particulièrement intéressantes). Enfin, les enfants seront conviés à des lectures de contes sur le thème de la mort.

Source : *Le Temps*, 23/01/12

Afin de ne pas « heurter les sensibilités » religieuses, une directive

► La couverture des risques sociaux

Éducation



En Allemagne, une récente étude montre que les étudiants dans les nouveaux *Länder* évaluent plus positivement leur formation que ceux des anciens *Länder*. Cela est vrai sur tous les aspects (accompagnement, infrastructure, préparation à la vie professionnelle, etc.). Les professeurs sont considérés comme plus motivés, même si on leur reconnaît une moindre compétence internationale. Les différences entre l'Est et l'Ouest tiennent aussi aux conditions d'accueil : tandis que les amphithéâtres sont surpeuplés à l'Ouest, le nombre d'étudiants diminue dans les universités à l'Est, rendant les conditions d'accueil plus favorables. A l'Est, le nombre de places offertes est largement suffisant par rapport aux besoins démographiques. Si, dans certaines universités de l'Est, on observe que presque plus de 40 % des étudiants ont un baccalauréat obtenu à l'Ouest, il n'en demeure pas moins que, chaque année, les universités de l'Est perdent chaque année en nombre d'étudiants.

25.01.2012, *Süddeutsche Zeitung*

<http://www.sueddeutsche.de/bildung/studium-in-den-neuen-bundeslaendern-ost-studenten-sind-zufriedener-1.1266397>



« Wolf dad », un nouveau modèle pour la Chine

Après Amy Chua et son best-seller « Tiger Mom », la Chine a trouvé avec « Wolf Dad », un nouveau porte-drapeau de la sévérité au foyer. « *De nos jours, les parents chinois sont trop mous ; ils ont abandonné la méthode traditionnelle chinoise de bonne éducation* », déclare Xiao Baiyu, homme âgé de 47 ans ayant fait fortune dans l'immobilier chinois. Quelques uns de ses préceptes sont de battre son enfant à coups de canne en rotin, de lui interdire les amis avant 18 ans et de lui faire vivre sans clim en été.

Son ouvrage « **So, Brothers and Sisters of Peking University** » alimente un vif débat en Chine. Au pays de l'enfant unique, les ouvrages sur l'éducation rencontrent souvent un grand succès. Selon Zhu Qiang, professeur associé à l'Université normale de Nanjin, « Appeler les châtiments corporels "l'essence de l'éducation traditionnelle chinoise" est tout simplement une distorsion de la vérité ».

<http://chine.aujourdhuilemonde.com/%C2%AB-wolf-dad%C2%A0%C2%BB-un-nouveau-modele-pour-la-chine>



Si l'agence suédoise de l'éducation a rejeté l'idée d'une interdiction totale du voile islamique à l'école, elle a autorisé, par décision rendue le 11 janvier, les enseignants à interdire le port du voile si celui-ci constitue un obstacle au bon déroulement du cours. Cette décision a été prise en réponse à une plainte déposée par deux femmes musulmanes qui s'étaient vues interdire l'entrée dans une classe de formation pour adulte parce qu'elle portait un voile intégral. La responsable du syndicat national des enseignants s'est montrée déçue que cette décision fasse porter la responsabilité de l'interdiction au corps enseignant.

Source : *NewEurope Online*, 31 janvier 2012.

<http://www.neurope.eu/article/swedish-teachers-allowed-ban-islamic-veils>



Une licence permettant de faire fonctionner une école indépendante en Suède a été mise en vente sur l'Ebay suédois, pour un prix de départ de 500 000 couronnes suédoises, suscitant un véritable tollé.

La licence permettrait à son acquéreur de faire fonctionner une école primaire de 180 élèves dans la commune de Malmö. Le ministre de l'éducation suédoise a jugé que cette mise en vente était totalement inacceptable. Mais l'inspection a indiqué qu'elle ne pouvait pas empêcher ceux qui ont obtenu une licence de la vendre et que les détenteurs de parts dans une école n'avaient pas à reporter la vente de leurs parts à l'inspection ou au ministère. Le ministre de l'éducation a lancé une enquête parlementaire sur les règles régissant les écoles indépendantes, de façon à renforcer le pouvoir du gouvernement central sur les associations ou entreprises qui gèrent ces écoles. **Le ministre a indiqué que ce n'était pas aux intermédiaires de marché, ni aux détenteurs de licences, de décider qui pouvait faire fonctionner une école.**

Source : the Guardian, 17 janvier 2012.

<http://www.guardian.co.uk/world/2012/jan/17/free-school-sweden-permit-sale?newsfeed=true>



Quand l'architecture des écoles transforme l'éducation danoise. A noter dans le Wall Street Journal un reportage très intéressant sur le lycée Orestad de Copenhague, **lycée ultra-moderne bâtie autour d'un vaste open-space, entouré d'une poignée de salles de classe aux murs**

transparents. Cette architecture impose à presque la totalité des 1150 élèves de travailler dans le même espace. Si les enseignants devaient tenir des cours magistraux dans cette configuration, ce serait très vite totalement ingérable. **Il leur faut donc inventer de nouvelles façons d'enseigner,** en s'adressant à des petits groupes voire aux élèves de façon individuelle. Les élèves de leur côté prennent vite l'habitude de parler à voix basse. Pour que l'ensemble fonctionne, les technologies de l'information sont mises à contribution, avec un recours intensif à l'ordinateur, sur lequel les élèves trouvent l'ensemble des ressources dont ils ont besoin. Il semble qu'enseignants et élèves apprécient cette nouvelle façon d'enseigner et d'apprendre.

Source : The *Wall Street Journal*, 18 janvier 2012

http://online.wsj.com/article/SB10001424052970204555904577168592091278750.html?mod=googlenews_wsj



Une étude intéressante parue en janvier à propos de la **hausse annoncée des frais de scolarité universitaires au Québec.** Selon les résultats publiés, une hausse des frais de scolarité ne serait au final que peu profitable pour les universités et les dépenses du

gouvernement. On constate en effet que cette hausse aurait pour effet d'inciter plusieurs étudiants à ne pas poursuivre leur étude universitaire, ce qui aurait des conséquences pour les contribuables. L'étude s'est aussi penchée sur la gratuité scolaire. Les chercheurs estiment que l'élimination complète des droits de scolarité ferait épargner à l'État 77 millions en coût de programme de l'Aide Financière aux études (programme de prêts et bourses du gouvernement provincial). «Et en additionnant une baisse en crédits d'impôt de 63 millions,

nous estimons que l'impact total de l'élimination des droits serait de 140 millions», soulignent les chercheurs dans leur rapport, sur un total de 381 millions estimés de revenus supplémentaires générés par la hausse annoncée.

Quotidien *Le Devoir*. 24/01/12.

<http://www.ledevoir.com/societe/education/340939/droits-de-scolarite-la-hausse-serait-peu-profitable>



Plusieurs scientifiques de renom (parmi lesquels Richard Dawkins et Sir David Attenborough) se sont récemment félicités de ce qu'ils considèrent être une victoire décisive contre le créationisme. Le gouvernement britannique vient en effet de porter un sérieux coup à l'enseignement anti-évolutionniste dans les classes de biologie. Le ministère de l'Éducation a mis en place un nouveau système de subventions aux établissements privés d'enseignement qui vise à supprimer le soutien financier de l'État dès lors que l'enseignement irait manifestement à l'encontre de principes scientifiquement prouvés. Rappelons que les free schools sont subventionnées par l'État et dirigées par des personnes ou des organisations privées. Elles n'ont pas d'obligation en ce qui concerne le respect du programme. Plusieurs associations défendant la théorie créationniste ont ouvert des free schools. L'association Trust in science a même envoyé des outils pédagogiques à toutes les écoles secondaires du pays, pour promouvoir sa vision créationniste de l'univers. La British Humanist Association se félicite de la prise de position du gouvernement, qui devrait permettre de contrer ce qui est vu comme une offensive créationniste dans l'enseignement britannique.

Guardian, 15 janvier 2012

www.guardian.co.uk/education/2012/jan/15/free-schools-creationism-intelligent-design



Depuis septembre 2011, les enseignants peu performants peuvent être renvoyés des écoles britanniques avant même la fin de leur contrat. En parallèle, il n'y a plus de période d'inspection très clairement définie : les enseignants peuvent être observés en classe à n'importe quel moment. Ils seront par ailleurs évalués chaque année au regard des Teachers' Standards, c'est-à-dire l'ensemble des compétences jugées nécessaires pour être un bon enseignant. Le Ministère de l'Éducation réfléchit également à la possibilité d'autoriser le partage d'informations sur les enseignants entre les écoles. S'exprimant à la BBC, le Ministre, Michael Gove, vient d'annoncer qu'il souhaite que les chefs d'établissement interviennent plus souvent et plus rapidement quand les enseignants font preuve d'incompétence. M. Gove incite les parents à se rendre dans les classes de leurs enfants pour juger de la qualité de l'enseignement. Les syndicats d'enseignants font preuve de la plus vive opposition à l'égard de ce qu'ils considèrent comme une attaque en règle contre leur métier.

Guardian, 13 janvier 2012

www.guardian.co.uk/education/2012/jan/13/schools-power-remove-teachers-term?newsfeed=true



L'éducation pré-scolaire pour les enfants âgés de trois et quatre ans sera rendue gratuite d'ici la prochaine rentrée scolaire. Le plan prévoit de construire 2000 jardins d'enfants qui pourront recevoir 30 000 enfants supplémentaires. En outre, les familles recevront une allocation de 800 shekels par enfant de plus de trois ans leur permettant d'accéder à moindre coût aux systèmes de garde privés. Le financement sera assuré par redéploiement des budgets d'autres ministères, notamment le budget de la défense. Reste que les

discussions sur le ciblage territorial des jardins d'enfants à créer, ainsi que la conditionnalité des aides en fonction des revenus des familles ne sont pas closes.

<http://www.jpost.com/LandedPages/PrintArticle.aspx?id=252125#>

<http://www.jpost.com/DiplomacyAndPolitics/Article.aspx?id=252717>

Jerusalem post 18/01/2012 et 08/01/2012



Une vaste étude, publiée en janvier 2012 aux **États-Unis** et portant sur 2,5 millions d'étudiants sur une période de 20 ans, établit que les enseignants dont le rôle est démontré dans l'amélioration des résultats scolaires des élèves jouent également un grand rôle social auprès de ces derniers : diminution du nombre de grossesses précoces, augmentation des inscriptions à l'université, salaire élevé perçu une fois adultes... Les bons enseignants auraient ainsi un rôle élargi, et seraient finalement des acteurs sociaux à part entière. Certains indicateurs, utilisés notamment dans cette étude, commencent à être appropriés par les établissements dans leurs procédures de recrutement (et de licenciement) des enseignants.

Source : quotidien *The New York Times*, 6/01/12 et texte de l'étude sur le site de l'université de Harvard

<http://www.nytimes.com/2012/01/06/education/big-study-links-good-teachers-to-lasting-gain.html?scp=1&sq=big%20study%20links%20good%20teachers%20to%20lasting%20gain&st=cse>

Enfance, jeunesse



En Allemagne, depuis l'entrée en vigueur fin 2008 de la loi « KiföG » (Kinderförderungsgesetz), une prise en charge pour enfants de moins de trois ans doit être garantie par la collectivité pour au moins un enfant sur trois d'ici à 2013. L'objectif est d'aider les familles (les femmes) à mieux concilier vie familiale et vie professionnelle. Une telle mesure devrait coûter quelques 12 milliards d'euros : l'Etat fédéral s'engageant à hauteur de 4 milliards, le reste devra être financé par les Länder et par les municipalités. Ces dernières se retrouvent soumises à de multiples pressions, celles des parents, des employeurs et des politiques, tandis qu'elles sont, pour la plupart, déjà fortement endettées. Les communes sont ainsi incitées à investir dans la prise en charge des enfants des financements jusque-là affectés à d'autres secteurs (voirie, etc.). Alors que des débats perdurent Outre-Rhin sur les effets - potentiellement néfastes - sur l'enfant d'une prise en charge collective si précoce, les difficultés concrètes sont nombreuses : rareté des terrains disponibles pour la construction de structures d'accueil, adaptation des structures existantes pour les 3-6 ans afin d'accueillir les enfants à partir de 2 ans, manque de personnels, etc. Pour autant, peu nombreuses sont celles qui optent pour des structures spécifiquement dédiées aux plus petits, du fait de la faiblesse des taux de natalité. Certaines communes font le choix, pour les enfants de moins de 3 ans, de faire appel aux assistantes maternelles. Pour devenir attractive pour les jeunes parents, une municipalité doit surtout l'être suffisamment pour le personnel chargé de la prise en charge de ces enfants.

19.01.2012, *Die Zeit*: "Her mit den Krippen!" Der Bund verspricht für jedes dritte Kind unter drei Jahren einen Betreuungsplatz. Viele Städte wissen nicht, wie sie das garantieren sollen.

<http://www.zeit.de/2012/04/C-Krippengau>



Les filles suédoises sont plus violentes que par le passé. Le nombre de filles impliquées dans des violences a plus que doublé lors de la dernière décennie. **Le nombre de filles âgées de 15 à 20 ans accusées d'agressions a ainsi augmenté de 118 % entre 2000 et 2010, passant de 428 à 935.**

Source : UPI, 12 janvier 2012

http://www.upi.com/Top_News/World-News/2012/01/12/Study-Swedish-girls-increasingly-violent/UPI-69551326414891/#ixzz1kacVa1h2

Famille



Configurations familiales et réunification

Comment la famille a été affectée par la réunification de 1989 ? Un article de recherche tente de répondre à cette question en examinant la « standardisation » (ou le degré de similitude entre les formations familiales) et la « pluralisation » de la famille (ou le développement de nouveaux schèmes familiaux). Cette étude des trajectoires des familles avant et après 1989 montre en particulier une « dé-standardisation » des familles de l'Est juste après la réunification : avec l'effondrement du communisme, les femmes de l'Est se sont détournées du modèle traditionnel du mariage précoce. Les formations des familles à l'Ouest se sont au contraire plus « standardisées » et polarisées soit sur un modèle traditionnel ou sur un modèle éclaté. Ainsi, les structurations familiales sont, dans les décennies qui suivent la réunification, aussi différentes qu'elles l'étaient du temps de l'Allemagne divisée.

Janvier 2012 : « [Institutional Change and Family Formation: The Reunification of East and West Germany in 1989](#) », A. Fasang, University of Yale, CIQLE, New Haven, CIQLE Working Paper, n° 2012-1, 49 p., (2012)



Un article publié dans le journal La Presse s'inquiète de la **hausse des tarifs pratiqués par les baby-sitters au Québec**. On constate en effet que les parents qui souhaitent faire garder leurs enfants pour quelques heures, principalement en soirée, doivent déboursier parfois jusqu'à 20\$ de l'heure. Plusieurs facteurs expliqueraient cette hausse de tarifs. Alors que ces fonctions étaient souvent assurées par de jeunes adolescents (es), des entreprises privées proposent maintenant de mettre en contact les parents avec des « professionnelles » plus âgées et qualifiées. Les « gardiennes » plus jeunes et moins qualifiées ont ainsi alignés leur tarif sur ces dernières. Les parents sont pas ailleurs beaucoup plus exigeants. Au final, il devient donc difficile pour certaines familles moins aisées de trouver des gardiennes. (A quand un tarif social pour les baby-sitters ?)

Quotidien *La Presse*. 11/01/12.

http://www.cyberpresse.ca/vivre/famille/201201/11/01-4484679-place-a-la-gardienne-de-luxe.php?utm_categorieinterne=traffiddrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_meme_aut_eur_4486131_article_POS3*



Un juge indien dénonce « l'immoralité » du concubinage

« Un infâme produit culturel occidental ». C'est ainsi qu'un juge de Delhi - Surinder S. Rathi - a qualifié la vie en concubinage, alors qu'il condamnait une femme indienne de 28 ans à sept ans de prison pour le meurtre, trois ans plus tôt, de son compagnon nigérian avec qui elle vivait dans la capitale indienne. Les propos du juge ont suscité la polémique dans les medias. En Inde, il est en effet légal pour un couple non-marié de vivre sous le même toit depuis 2010, année au cours de laquelle la cour suprême a tranché en faveur de la vie en couple hors mariage. Le juge Rathi vient toutefois d'attaquer cette décision, affirmant que "malgré le niveau de légitimité légale dont bénéficie le concubinage, cette pratique reste largement perçue comme immorale" dans la société indienne. Dans un pays où la population est largement conservatrice, le mariage est considéré comme une institution sacrée et les couples non-mariés vivant sous le même toit se font rares, même dans les grandes villes. Jusque dans la période récente, il était d'ailleurs interdit de se tenir la main en public. Les « amoureux » sont régulièrement la cible de la "police morale" ou même de la police tout court, surtout en zone rurale

Source : <http://inde.aujourdhuilemonde.com/un-juge-indien-denonce-l%E2%80%99immoralite-du-concubinage>

(Aujourd'hui l'Inde, 19 janvier 2012)



Divorce

Le ministère de la justice souhaite retenir les recommandations d'un rapport d'experts préconisant un droit de la famille plus neutre en matière d'attribution du droit de garde lors des séparations et divorces. Aujourd'hui, la loi israélienne accorde en effet systématiquement la résidence unilatérale à la mère quand les enfants ont moins de 6 ans. Cette loi est fortement dénoncée par les associations de pères. Les associations féministes mettent en garde contre une réforme qui s'en tiendrait à un arbitrage judiciaire sans *a priori*, ce qui risquerait de désavantager les femmes souvent moins dotées financièrement et dont les intérêts seront donc *a priori* moins bien représentés dans un divorce conflictuel où le rôle des avocats sera prédominant. Elles soulignent que les risques d'un système qui serait fondé sur une stricte égalité formelle, et ce d'autant que la société israélienne reste habitée par des assignations de genre importantes.

<http://www.ipost.com/NationalNews/Article.aspx?id=254326>

Jerusalem post : 23/01/2012



Une crèche privée d'un nouveau genre a ouvert ses portes à Pfäffikon, en Suisse : les enfants s'y prêtent à des activités telles que le piano, le golf ou le yoga. Les nouveaux inscrits, dès 3 mois, sont testés sur leurs talents potentiels. Par exemple, un enfant qui réagit particulièrement à une symphonie sera intégré dans le groupe des « petits Beethoven », alors que celui qui se montre habile avec un ballon sera placé dans le groupe des « petits Pelé ». Dix-sept enfants sont déjà inscrits, la clientèle visée étant les parents « cadres supérieurs ». Le concept est appelé à se développer puisque la création de 49 crèches de ce type est prévue d'ici à cinq ans.

Source : Tages Anzeiger, 04/01/12

<http://www.tagesanzeiger.ch/zuerich/region/Kita-bietet-Fruehfoerderung-fuer-Saeuglinge/story/18701161>

Logement



En Chine, le prix de l'immobilier chute de plus en plus

Selon les chiffres publiés par le Bureau national des statistiques (NBS), 52 des 70 plus grandes agglomérations chinoises ont connu une chute des prix de l'immobilier en décembre 2011. Les prix des appartements neufs à Pékin auraient chuté de 35 % pendant le seul mois de novembre 2011. Face à la flambée des prix en 2010, le gouvernement chinois avait pris une série de mesures pour obtenir ce résultat : des restrictions dans l'octroi du crédit, des taxes spécifiques dans certaines villes hautement spéculatives, ou encore l'interdiction d'acquérir plus de deux logements. Mais la baisse est redoutée par les collectivités locales, qui se sont endettées dans de grands projets d'infrastructure, et dépendent fortement des ventes de terrains pour leurs ressources.

<http://www.lavieimmo.com/immobilier-international/chine-les-prix-de-l-immobilier-en-baisse-en-decembre-13836.html>

http://www.lexpress.fr/actualite/indiscrets/le-logement-chinois-coute-moins-cher_1071199.html

Accès au logement



Un plan logement à prix modéré présenté par le gouvernement a été approuvé par le haut conseil au logement d'Israël. 45 % des logements seront attribués aux familles avec des enfants de plus de trois ans, 35 % aux familles avec jeunes enfants et le reste aux personnes de plus de 35 ans ou aux ménages sans enfants. En outre, la moitié du parc sera réservée à certains publics cibles, favorisés selon un système de points : Les hommes ayant servi dans l'armée recevront 20 points, les femmes ayant accompli leur service militaire ou civil 10 points, et les couples mariés obtiendront 70 points.

Ces critères d'éligibilité ont été critiqués, au nom d'un manque de soutien spécifique aux familles à couples bi-actifs, qu'ils soient mariés ou non.

<http://www.jpost.com/LandedPages/PrintArticle.aspx?id=255755>

Jerusalem post : 30/01/2012

Santé



Santé hors frontières ?

Le 22 décembre 2011 a été signé un accord germano-polonais sur la prise en charge des secours de part et d'autre de leur frontière commune. Cet accord rend possible l'intervention de sauveteurs allemands ou polonais dans l'autre pays et améliore ainsi considérablement la prise en charge d'accidents de part et d'autre de la frontière entre l'Allemagne et la Pologne. Le principe est que l'équipe la plus proche intervient sur le lieu de l'accident, même s'il est hors de leur territoire d'intervention national. Le patient peut alors être conduit dans une structure de soins pertinente, en Allemagne ou en Pologne. Nombreux sont ceux qui attendent désormais, un renforcement concret des coopérations en matière sanitaire entre les deux pays.

22.12.2011, *Bundesministerium für Gesundheit*



Droits des patients

En janvier 2012, un projet de loi sur les droits des patients a été proposé conjointement par le ministre fédéral de la justice et par celui de la santé. Il vise à rassembler, en une seule loi, l'ensemble des droits des patients. L'un des objectifs majeurs est également de faire connaître aux patients ses droits – puisqu'une étude récente a montré que près de 6 patients sur 10 ne les connaissent pas du tout ou de manière insuffisante. En particulier, le patient devra être informé de façon complète et compréhensible sur l'ensemble de la démarche de soins (examens, diagnostic, suivi, thérapies proposées, etc.). Les patients doivent être informés des thérapies possibles et des risques correspondants. Pour que le patient puisse prendre sa décision en connaissance de cause, une conversation personnelle au cours de laquelle l'ensemble des éléments seront explicités devra se tenir ; ce devoir d'information envers le patient ne pourra pas se résumer à une explication écrite.

16.01.2012, *Bundesministerium für Gesundheit*.



Patient, médecin, médicaments

A quel degré sont impliqués les patients lorsqu'il s'agit de décider de la thérapie à suivre ? Une enquête a été menée en 2011 auprès de patients qui prennent régulièrement des médicaments délivrés sur ordonnance. Seulement 10 % d'entre eux ont déclarés avoir été associés à la décision de suivre ce traitement médicamenteux. 6 % ont demandé explicitement à leur médecin le médicament souhaité. Une même proportion déclare avoir eu, par le médecin, une présentation des différentes thérapies possibles, à partir de laquelle ils ont choisi librement. Pour la grosse majorité des patients, c'est le médecin qui a proposé un traitement que le patient a accepté. Pour un quart des patients, c'est même le médecin qui a pris la décision seule pour le traitement médicamenteux. Cette enquête montre bien que, dans le cadre de thérapies basées sur des médicaments délivrés sur ordonnance, c'est bien le médecin qui joue toujours le rôle de *gatekeeper* pour le choix des produits.



Enquête sur les médicaments

D'après l'enquête de IKK Classic publiée en janvier 2012, 88 % des personnes interrogées déclarent que les médecins sont pour eux le conseiller le plus important pour la prise de médicament. Suivent ensuite les pharmaciens, qui ont la confiance de près de 54 % des citoyens. Bien après, à la fin du classement, viennent les forums internet, les réseaux sociaux, les blogs ou encore l'industrie pharmaceutique : seuls 4 % des citoyens disent faire confiance à ces acteurs quand il s'agit d'avoir des conseils au moment de l'achat ou de la prise des médicaments. Le capital confiance des médecins est ainsi un élément à prendre en considération dans les réflexions sur l'optimisation de l'approvisionnement en médicament. Des critiques apparaissent lorsqu'il s'agit de l'offre des médicaments : une majorité de citoyens considère qu'elle est illisible et que les médicaments sont trop chers. Plus des deux tiers des personnes interrogées souhaitent que l'influence des industries pharmaceutiques sur les médecins soit réduite et la moitié pensent que des réductions de prix pourraient être négociées par les caisses d'assurance maladie avec les industries pharmaceutiques. Des informations plus précises sur les effets secondaires sont souhaités par la majorité des personnes interrogées. En ce qui concerne la consommation de médicaments, l'enquête montre que près de la moitié déclare en prendre au moins un par jour, tandis qu'une autre

moitié déclare en prendre rarement, voire jamais. Si le facteur âge explique une plus grande consommation de médicaments, le facteur revenu joue également : les personnes ayant les revenus les plus faibles sont plus grandes consommatrices de médicaments et cela, quel que soit leur âge.

19.01.2012, *Gesundheit Adhoc*.



Dans les hôpitaux chinois, 46 % des bébés sont nés par césarienne en 2007 et 2008. La progression des césariennes n'est pas l'apanage de la Chine : un bébé américain sur trois naît par césarienne, et l'OMS a trouvé des taux de césarienne culminants à 50 % dans les hôpitaux privés en Equateur, au Mexique et au Paraguay, bien au-dessus des 15 % qu'elle recommande. Mais le taux chinois est le plus élevé répertorié dans le monde.

Le phénomène est fortement lié à la politique de l'enfant unique : les futures mères et leur entourage investissent tellement sur la seule naissance qu'ils redoutent toute complication, et croient la césarienne plus sûre. D'autres facteurs sont également identifiés : la volonté de contrôle, la recherche d'une date de naissance propice selon les prédictions astrologiques, le développement des assurances privées et l'intérêt financier des hôpitaux, et enfin tout simplement l'imitation, qui est la raison n° 1 avancée par le site internet chinois Netease.

Toutefois, dans un contexte de réflexion sur la remise en cause de la politique de l'enfant unique, le phénomène pourrait poser un problème de santé publique, car la césarienne est une source de complications pour les naissances ultérieures.

<http://www.slate.fr/story/48749/chine-empire-cesariennes>



Le sommeil des Norvégiens n'est plus ce qu'il était. Non pas que ces derniers dorment moins : depuis les années 1970, leur durée moyenne de sommeil est toujours d'environ 7H30. Mais, selon l'institut norvégien de statistiques, ils dorment moins régulièrement que par le passé. En particulier, ils dorment une heure de plus le dimanche que les autres jours de la semaine. Or, un rythme circadien irrégulier est source de fatigue en journée. Les enfants qui dorment sur un rythme différent en semaine et en week-end sont ainsi sujets à des difficultés de concentration en classe et connaissent davantage de problèmes de comportement. Seraient en cause dans cette montée de l'irrégularité du sommeil, les divers gadgets électroniques et autres réseaux sociaux qui nous entourent aujourd'hui.

Source : *HealthCanal.com*, 12 janvier 2012.

<http://www.healthcanal.com/mental-health-behavior/25421-Insomniac-Norwegians.html>



L'Inde devrait bientôt être rayée de la liste des pays affectés par la polio par l'*Organisation Mondiale de la Santé* (OMS), un seul nouveau cas ayant été répertorié en Inde en 2011, au mois de janvier. A titre indicatif, l'Inde comptait en 1978, avant l'invention du vaccin contre la maladie, près de 200 000 cas de polio ; 50 000 en 1999 ; 741 en 2009. Ces

statistiques témoignent d'une avancée considérable en matière de santé dans le pays. Elles sont d'autant plus impressionnantes que l'Inde fut longtemps l'une des régions les plus affectées par la polio.

Pour éradiquer la maladie, l'Inde a dépensé plus de deux milliards de dollars, principalement utilisés dans le Bihar et l'Uttar Pradesh, deux Etats pauvres et très peuplés du nord de l'Inde où les infrastructures médicales restent encore faibles. Au cours de la campagne indienne contre la polio, 2,4 millions de vaccinateurs volontaires, 150 000 "superviseurs", se sont rendus dans 200 millions de foyer pour administrer le vaccin aux enfants de moins de cinq ans. Pour éviter la résurgence de la maladie, l'Inde prolonge cette campagne de vaccination. Il faudra attendre trois ans pour déclarer officiellement que la polio a été éradiquée en Inde

Source : http://articles.timesofindia.indiatimes.com/2012-01-19/india/30642501_1_polio-cases-paralytic-polio-opv
(*Times of India*, 19 janvier 2012)



Il semblerait qu'en dépit des récents scandales, la chirurgie esthétique conserve de nombreux adeptes. La nouveauté, c'est que ces derniers se recrutent parmi les plus jeunes. Les adolescents sont plus soucieux de leur apparence physique que ne l'étaient leurs parents au même âge. Plus de six adolescents sur dix (de 16 à 24 ans) déclarent qu'ils pourraient avoir recours à la chirurgie esthétique pour se sentir mieux, selon une étude de Mintel publiée en juin 2010. Cette tendance inquiète Sally Davies, qui occupe le poste de gouvernement's chief medical officer (conseiller en chef pour la santé). Dans une lettre adressée à tous les médecins généralistes et chirurgiens le 6 janvier 2012, elle attire l'attention sur les risques associés à la chirurgie esthétique. Il s'agit là d'un marché qui ne cesse de croître : on estime que les dépenses consacrées à la chirurgie esthétique en 2010 – 2.3 milliards de livres – pourraient augmenter de 3.15 millions de livres d'ici 2015 ; près de 19 millions d'adultes sont attirés par les promesses de la chirurgie esthétique. Les inquiétudes sont vives sur le maintien des standards de qualité dans les cliniques esthétiques. Les perspectives de développement commercial pourraient en effet conduire à un relâchement des normes. Dans un rapport de 2010, la National Confidential Enquiry into Patient Outcome and Death (NCEPOD) en 2010 en appelle à une régulation plus stricte des établissements.

Guardian, 15 janvier 2012

www.guardian.co.uk/lifeandstyle/2012/jan/15/cosmetic-industry-promise-perfection-young-oxygen.mintel.com/sinatra/oxygen/display/id=480789

www.ncepod.org.uk/2010cs.htm



La revue scientifique **américaine** *Nature* publiait en janvier 2012 une étude sur les dangers, pour la santé, d'une consommation abusive de sucre. Si les États-Unis sont concernés au premier chef (nombre de produits de consommation courante contiennent de grandes quantités de sucre ajouté), aucun pays ne semble y échapper. Les populations les plus défavorisées sont les plus vulnérables, car ce sont elles qui consomment le plus de produits manufacturés et de mauvaise qualité nutritionnelle (y compris dans les pays du Sud). Les auteurs de l'étude estiment les ravages du sucre sur la santé comparables à ceux du tabac ou de l'alcool, et considèrent que le sucre est le principal responsable des maladies non transmissibles dans le monde (maladies métaboliques comme le diabète, l'obésité, mais aussi le cancer). Celle-ci seraient à l'origine de 35 millions de décès chaque année – chiffre supérieur aux nombres de morts par maladie infectieuse. Ils préconisent une forte taxation

des produits sucrés, l'établissement d'un âge minimum pour en acheter et la réduction du nombre de boutiques vendant des sucreries. Pas simple aux États-Unis, où les déserts alimentaires se multiplient (zones résidentielles dépourvues de magasins d'alimentation mais où il y a pléthore de fast-foods), et c'est sans compter sur le poids considérable des lobbies de l'industrie alimentaire.

Sources : quotidiens *The National Post*, 1/02/12 et *Le Monde*, 2/02/12

<http://news.nationalpost.com/2012/02/01/sugar-should-be-controlled-like-alcohol-report/>
http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/02/02/trop-de-sucre-nuit-gravement-a-la-sante_1637898_3244.html#ens_id=1638310



Aux **États-Unis**, les adolescents délaisseraient les cigarettes pour les mini-cigares aromatisés à la fraise, au melon, à la vanille ou au chocolat, qui de plus sont proposés à un prix très bas et peuvent être achetés à l'unité (un dollar pièce). Les jeunes pensent également (à tort) que l'addiction est moins forte que pour les cigarettes. L'État du Maryland, où la consommation explose auprès des « *teens* » (entre 2000 et 2010, la consommation de cigarettes y a baissé de 40 % mais celle de cigares a augmenté de 11 % chez les lycéens), vient de lancer une campagne de prévention par affichage sur les bus, les trains et dans la rue, et *via* un site Internet, intitulé [thecigartrap](#) (« le piège du cigare »). L'industrie du tabac s'engouffre dans une brèche, la *Food and Drug Administration* ayant, en 2009, interdit la vente de cigarettes aromatisées, sans penser à faire la même chose pour les cigares. Dans le pays, il est interdit de vendre du tabac aux mineurs mais cette mesure est difficile à faire respecter. En outre, la plupart des États américains ont instauré des taxes sur les cigares bien inférieures à celles sur les cigarettes.

Source : quotidien *The Washington Post*, 13/12/11

http://www.washingtonpost.com/national/health-science/teens-swapping-cigarettes-for-flavored-mini-cigars/2011/11/30/gIQAQuWmq0_story.html

é



Sous la pression de la *AIDS Healthcare Foundation*, le conseil municipal de Los Angeles, aux **États-Unis**, a voté une mesure obligeant l'ensemble des acteurs de films pornographiques à mettre systématiquement des préservatifs lors des tournages qui ont lieu dans la mégapole californienne. C'est une première aux États-Unis. Ce dispositif sera financé par une nouvelle taxe sur les permis de tourner des films X. La police sera autorisée à procéder à des flagrants délits... Certains, au sein de la profession et dans les mouvements libertariens, s'insurgent contre cette mesure, qu'ils estiment être une atteinte à la liberté et à la responsabilité individuelles. Éternel débat en démocratie : peut-on, et doit-on protéger les individus malgré eux ?

Source : quotidien *The New York Times*, 17/01/12

<http://www.nytimes.com/2012/01/18/us/los-angeles-makes-condoms-mandatory-for-adult-film-actors.html?scp=1&sq=los%20angeles%20mandates%20use%20of%20condoms&st=cse>



À partir d'avril, 200 pharmacies suisses pourront proposer à leurs clients de consulter un médecin par visioconférence. Le praticien posera un diagnostic à distance et enverra si nécessaire une ordonnance par fax. Le projet, baptisé *netCare*, ambitionne d'intégrer les pharmacies dans les réseaux de soins primaires afin de mieux exploiter le potentiel existant en termes de savoir-faire, d'infrastructures et de disponibilité. Pour ses porteurs (un assureur, la fédération des pharmaciens et une société de téléconseil), ce projet est une solution gagnant-gagnant : les pharmaciens prennent plus de responsabilités et peuvent élargir leur clientèle ; les médecins sont soulagés des cas bénins grâce au tri effectué dans les pharmacies ; les patients ont la possibilité de parler de leurs problèmes de santé avec un professionnel de santé ; les assureurs ont à supporter un coût nettement inférieur à celui d'une consultation médicale ordinaire. Prévu pour deux ans, *netCare* sera évalué à l'issue par une équipe scientifique.

Source : <http://www.pharmasuisse.org/fr/dienstleistungen/Themen/Pages/netCare.aspx>



Faut-il s'attendre à une déferlante de nouveaux cabinets médicaux en Suisse ? En cause, la levée totale, au 31 décembre dernier, du moratoire sur l'ouverture de cabinets médicaux qui existait depuis 2002. Ce gel, visait notamment à empêcher un afflux de médecins étrangers lié à l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes. Reconduit plusieurs fois, il a été partiellement levé en 2009 pour les généralistes et les pédiatres afin de faire face à la pénurie de praticiens de premier recours. Et malgré les protestations de certains directeurs cantonaux de la Santé, les Chambres fédérales viennent finalement de décider de le supprimer aussi pour les spécialistes. Dès lors, trois risques sont identifiés. Premièrement, les problèmes de démographie médicale pourraient s'accroître, la majorité des médecins voulant s'installer en zones urbaines comme spécialistes. Deuxièmement, les hôpitaux pourraient se vider de leurs spécialistes, désireux de s'installer à leur compte. Enfin, l'ouverture de tout nouveau cabinet à un coût estimé à 500000 francs de plus par an à la charge de l'assurance maladie.

Source : *Le Temps*, 20/01/2012



Un portail en ligne contre le « poids de la normalité ». Le Centre de documentation handicap de Bologne a ouvert un portail Internet baptisé « Siblings », à destination des frères et sœurs d'enfants handicapés. Malgré leur rôle important au sein de la famille nucléaire, ceux-ci sont en effet régulièrement oubliés et ne reçoivent ainsi pas toujours le soutien fourni aux parents. Ils trouveront sur ce site des témoignages et de multiples des informations (articles, films, listes de manifestations et rencontres sur ce thème).

« Nasce "Siblings", il portale dedicato ai fratelli dei disabili », site affaritaliani, 13 janvier 2012
http://affaritaliani.libero.it/sociale/nasce-siblings-il-portale-dedicato-ai-fratelli-dei-disabili130112.html?refresh_ce



Médecines non conventionnelle : la clownthérapie. Depuis 1986 et la création du Big Apple Circus-Clown Care Unit à New-York, la « Clownthérapie » a fait des émules. Il existe même depuis fin 2011 une Fédération européenne des associations de clowns hospitaliers basée à Bruxelles. Faire rire les enfants hospitalisés, ça s'apprend. L'Italie dispose ainsi depuis janvier 2012 d'une école dédiée aux comédiens désireux d'intervenir dans les établissements de santé. L'Ecole Européenne de Haute Etudes pour Clowns Docteurs propose un programme de 640h de cours croisant arts du spectacle et enjeux propres à la communauté sanitaire.

« Nasce la scuola per clown dottori », *affaritalia.it*, 13 janvier 2012

<http://affaritaliani.libero.it/sociale/nasce-la-scuola-per-clown-dottori130112.html>



La publicité nuit gravement à la santé
La capitale italienne est recouverte de 50 000 panneaux publicitaires, dont la moitié installés illégalement, comme l'a rappelé un documentaire diffusé par France 2, « La pub qui tue ». La mobilisation monte alors que les plaintes déposées contre des annonceurs s'accumulent. « L'Affaire des panneaux publicitaires » a été renforcée suite à la mort de deux jeunes motocyclistes. En effet, en plus de l'aspect « pollution visuelle », de très nombreux panneaux, implantés près des carrefours, (voire même au milieu des routes !) sont à l'origine d'accidents. Face à cette situation, certains habitants de Rome se sont regroupés au sein de l'association « Basta Cartelloni a Roma » et viennent parfois la nuit boucher les trous dans l'asphalte, signe de l'implantation imminente d'un nouveau panneau.

« Cartelloni abusivi, la tivù francese attacca: 'Scandalo a Roma, la pubblicità uccide' », Il Corriere della Sera, 12 janvier 2012

http://roma.corriere.it/roma/notizie/cronaca/12_gennaio_6/cartelloni-tv-francese-su-roma-1902762627745.shtml

► La promotion du lien social et du « vivre ensemble »

Cohésion sociale / Diversité



Les statues de « la reine des intouchables » censurées avant les élections

Selon les directives électorales, tout portrait ou représentation du chef du gouvernement de l'Etat doit être retiré des bureaux gouvernementaux pendant les élections, les statues étant susceptibles d'influencer les électeurs. *A priori*, ce règlement ne pose pas de problèmes dans sa mise en œuvre, sauf dans l'Uttar Pradesh, où Mayawati Kumari, femme politique "intouchable" qui dirige l'Etat depuis 1995, a fait ériger d'immenses statues à la gloire de leaders *dalits* (la caste des intouchables), de son parti et surtout d'elle-même. Dans ces conditions, à deux semaines des élections régionales, la commission électorale a dû donner l'ordre de recouvrir d'un drap les statues construites par Mayawati Kumari.

Surnommée la « reine des dalits », celle-ci a souvent défrayé la chronique en raison de ses actes et de ses dépenses démesurées, contrastant nettement avec la grande pauvreté de

l'Etat qu'elle dirige. Ainsi, en juillet 2009, l'érection de trois statues colossales à son effigie à Noida avait provoqué l'intervention de la cour suprême, qui avait ordonné l'interruption des travaux. L'année suivante, Mayawati était apparue avec une guirlande de billets autour du coup lors d'un rassemblement politique. Plus récemment, elle aurait envoyé un jet privé vide à l'autre bout du pays, afin de récupérer une paire de sandales. Une accusation que Mayawati nie catégoriquement. Ses dépenses et sa manière de diriger son parti, jugée quasi-autocratique, lui valent les critiques régulières de ses opposants politiques et de la presse. Toutefois, pour de nombreux *dalits*, qui ont largement contribué à la réélire trois fois à la tête de son Etat, elle reste un symbole de réussite, encore trop rare pour les basses castes dans la politique et la société indienne.

Source : <http://www.bbc.co.uk/news/world-asia-india-16501058>
(BBC News, 11 janvier 2012)



L'instituto Data Popular s'est récemment intéressé aux nouvelles tendances qui émergent dans le tissu social au Brésil. Leur recherche s'est penchée sur la "classe C", la nouvelle classe moyenne et également nouvelle "niche de marché" pour de nombreuses entreprises qui s'intéressent de près à ses caractéristiques. Ce groupe social a profité le plus de l'augmentation des revenus et des programmes sociaux ainsi que de l'accès à l'éducation. En matière d'autonomisation, l'étude révèle que le nombre de femmes impliquées dans le travail domestique a diminué de moitié et qu'elles évoluent professionnellement à travers de nouvelles possibilités d'emploi. Les questions liées au travail domestique ont retenu le plus d'attention, les débats sur multipliant sur les blogs. L'augmentation des salaires des travailleurs domestiques serait notable. Ces derniers ont obtenu une augmentation salariale de 43,5 % alors que la moyenne brésilienne a augmenté de seulement 25 % pendant la même période. Et si la population a connu une croissance de 13,5 %, le nombre des domestiques déclarés a augmenté de seulement 9 %. Certains vont jusqu'à parler d'une "libération" des travailleurs domestiques. Pourtant la "petite chambre de bonne" dans les nouveaux quartiers résidentiels est tout sauf désuète.

Source : <http://www.publiabril.com.br/pesquisas/408>



A Vantaa, en Finlande, les services municipaux vont organiser des cours de natation pour les Musulmans, cours qui se dérouleront derrière des rideaux. Le but : faciliter l'intégration. En effet, le fait de savoir nager ferait partie intégrante de l'identité finlandaise. Certains Finlandais font tout de même remarquer qu'en agissant ainsi, on a plutôt tendance à séparer les cultures. L'article fait valoir que le rapport à la nudité des Musulmans est assez éloigné de celui des Finlandais, inventeurs du sauna. Mais le lecteur attentif pourra objecter : quid du hammam ?

Source : *Helsingin Sanomat*, 31 janvier 2012

<http://www.hs.fi/english/article/Muslims+in+Vantaa+to+be+given+swimming+lessons+behind+closed+curtains+/1135270122837>



Le ministre suédois de l'intégration Erik Ullenhag lance une enquête pour étudier ce qui fait la citoyenneté suédoise, dans l'espoir de trouver des moyens de renforcer ses valeurs et d'en faire un véritable outil d'intégration.

Selon lui, la citoyenneté ne doit pas en effet être seulement synonyme de droits civiques, elle doit également symboliser l'adhésion à un projet commun, à des valeurs communes. Les résultats de l'enquête sont attendus pour avril 2013.

Source : *The Local*, 16 janvier 2012-01-31

<http://www.thelocal.se/38522/20120116/>



Suite à une étude publiée en 2010, et qui déplore que plusieurs services de police du pays suppriment les données relatives aux **caractéristiques « ethniques » des populations** avec lesquelles ils sont en contact lorsqu'ils rendent leur rapport annuel au gouvernement fédéral, certaines municipalités réagissent. Le

ministère fédéral de la justice considère en effet que la collecte de ces données est utile au bon développement de ces services. Pour les chercheurs, ces données sont primordiales, entre autres parce que les policiers doivent délivrer un service équitable, et que sans elles, il est impossible d'évaluer l'atteinte de cet objectif. Les services de police supprimeraient ces références parce qu'ils craignent pour leur image. En conséquence, certaines villes adoptent des législations contraignantes afin d'obtenir ces statistiques.

Akwasi Owusu-Bempah and Paul Millar. Research Note: Revisiting the Collection of Justice Statistics by Race in Canada. *Canadian Journal of Law and Society*. Vol. 25, no 1, 2010.

Quotidien *National Post*. 01/01/2012.

<http://news.nationalpost.com/2012/02/01/police-routinely-suppress-racial-data-in-canada-study-says/>



Aux **États-Unis**, depuis novembre 2011, le ministère fédéral de la Justice et de l'Éducation contraint les universités à faire des efforts en matière de diversité « raciale » et « ethnique » dans le recrutement de leurs étudiants. Si l'administration Bush – notamment *via* des directives gouvernementales, mais aussi plusieurs décisions de la

Cour suprême – avait largement freiné le processus, le volontarisme de l'administration Obama vise à permettre davantage aux minorités défavorisées d'avoir accès aux études supérieures. Ainsi, en remplacement d'un document de 2008, qui mettait en garde les établissements scolaires contre la prise en considération du critère « racial », le nouveau cahier des charges qui leur a été envoyé insiste notamment sur l'octroi de bourses aux élèves issues de lycées choisis pour leur composition « raciale » et « ethnique » (comprendre : leur nombre élevés d'adolescents issus des minorités noire et hispanique). Le nouveau texte comporte par exemple la phrase suivante : « les établissements d'enseignement supérieur peuvent volontairement prendre en compte le critère racial pour satisfaire à leur obligation de promouvoir la diversité ». Alors que la ségrégation « raciale » s'est accrue ces dernières années dans le pays, il s'agit, pour le gouvernement fédéral, de faciliter l'interprétation des

textes en matière de discrimination positive par les universités : celle-ci était en effet difficile depuis 2008.

Source : quotidien *The New York Times*, 2/12/11

http://www.nytimes.com/2011/12/03/education/us-urges-campus-creativity-to-gain-diversity.html?sq=creativity_by_colleges_to_gain_diversity&st=cse&adxnnl=1&scp=1&adxnlnx=1328271595-iLbDK9PqjZNOgLfBx5mw



Ça ne roule pas si bien pour Trenitalia. Face à la protestation gonflant sur le web, la compagnie ferroviaire Trenitalia a dû retirer un spot publicitaire pour la nouvelle ligne devant relier prochainement le sud et le nord de l'Italie. Ce train comportera 4 classes. Si la vidéo montrait un homme d'affaire absorbé par son travail en première classe, c'est une

famille d'immigrés qui était filmée dans la quatrième. Erreur stratégique sans doute, d'autant plus qu'il serait prévu qu'il ne soit pas possible de circuler entre les wagons de quatrième classe et les wagons des classes supérieures.

« Immigrés : la pub stigmatisante de la compagnie ferroviaire italienne », Blog Rue89, 13 janvier 2012

<http://blogs.rue89.com/storitalia/2012/01/13/immigres-la-pub-stigmatisante-de-la-compagnie-ferroviaire-italienne-226240-0>

« Immigrati in quarta classe - Lo spot di Trenitalia fa discutere i blogger », *Il Corriere della Sera*, 4 janvier 2012

http://www.corriere.it/cronache/12_gennaio_04/immigrati-quarta-classe-spot-renitalia-fa-discutere-blogger_37da47da-36a8-11e1-9e16-04ae59d99677.shtml



Ultra-religieux et marché du travail

65 % des haredim (mouvement ultra-orthodoxe) en âge de travailler ne travaillent pas. Ils préfèrent généralement se consacrer à l'étude des textes et vivent généralement des aides sociales ou des revenus de leurs épouses. C'est un problème récent, puisque cela ne touchait que 20 % des haredim dans les années 70, qui n'est pas à relier à un risque chômage et qui ne concerne pas non plus les ultra-orthodoxes juifs vivant hors d'Israël. Or les Haredim autrefois très minoritaires représentent maintenant 10 % de la population en Israël, ce qui compte-tenu de leur faible participation au marché du travail, pose un problème économique et social important en Israël. Toutefois, les haredim s'ouvrent graduellement à un changement de mentalité. Pourtant l'insertion dans le marché du travail est difficile, car les haredi ont peu reçu d'instruction en sciences ou en anglais. Le Technion a mis en place un programme d'éducation rapide en maths, physique, anglais qui leur est destiné. Toutefois, la mise à niveau scolaire et l'apprentissage des codes sociaux « modernes » semblent assez rapide. Cependant, le temps de travail et la mixité restent encore des barrières à l'entrée sur le marché du travail de ces haredi.

<http://www.jpost.com/VideoArticles/Video/Article.aspx?id=254039>

Jerusalem post 17/01/2012

Culture



En Chine, une fausse ville italienne fait un tabac. Florentia Village, situé à Wuqing, près de Tianjin, à 150 kilomètres de Pékin, est sorti de terre il y a moins d'un an. Entre les répliques des ruines italiennes et des trattorias, les plus grandes marques italiennes s'affichent en lettres géantes. 200 boutiques de vêtements et de chaussures se disputent chaque jour 40.000 clients, du 1er janvier au 31 décembre, de 8h à 22h. Pour le directeur du site, il s'agit de proposer une découverte de l'Italie bon marché, ce qui laisse aux visiteurs de l'argent consommer. On annonce deux nouvelles répliques de l'Italie, à Chongqing et à Shanghai.
<http://www.franceinfo.fr/economie/l-histoire-du-jour/en-chine-une-fausse-ville-italienne-fait-un-tabac-510395-2012-01-27>

Droits des femmes



L'administration Obama, en janvier 2012, avait refusé d'accorder aux autorités catholiques **américaines** le « droit » d'exclure de l'accès à la contraception l'ensemble des femmes travaillant dans des établissements supervisés par ces mêmes autorités. Une exception avait en effet été demandée par rapport à la nouvelle règle en vigueur dans le pays depuis août 2011, qui requiert que toutes les assurances-santé comprennent, sans supplément de cotisation, la délivrance de contraceptifs (règle que le Président Obama souhaite étendre aux étudiantes). De fait, avait estimé le gouvernement fédéral, les personnels féminins travaillant dans les hôpitaux et autres maisons de santé catholiques (et qui représentent plusieurs millions de personnes) servent l'intérêt général et sont, de surcroît, de confessions différentes. En revanche, l'exception demeurerait possible pour la petite frange de femmes catholiques travaillant directement pour des églises. En février 2012, le gouvernement fédéral a finalement cédé devant la demande des autorités catholiques.

Source : quotidien *The New York Times*, 29/01/12, site d'information *USA today*, 12/02/12
http://www.nytimes.com/2012/01/30/opinion/birth-control-and-reproductive-rights.html?_r=1&scp=1&sq=birth%20control%20and%20reproductive%20rights&st=cse
<http://www.usatoday.com/news/washington/story/2012-02-12/obama-bishops-contraceptives/53065070/1>

► Divers sujets d'intérêt



Le journal *MacCleans* publiait en janvier une liste intitulée **99 Stupid Thing the Government Spent Your Money On**. Quelques exemples : 486 millions de nouvelles pièces de 1 cents (1 centime d'euro) ont été fabriquées, pour un total de 7,3 millions \$, ce qui représente un coût de 1,5 cents par pièces. L'Académie scolaire de Colombie-Britannique a pour sa part dépensé 350 000 \$ pour envoyer par messagerie électronique aux parents d'élèves de bulletins de résultats « vides » que les enseignants avaient refusé de remplir pour cause de conflit avec leur employeur. Autre exemple, le gouvernement fédéral a déboursé \$190,000 pour aider une entreprise. Cette dernière est célèbre pour vendre des beignets faits à base de « pure graisse de lard ». En parallèle, la province où se trouve l'entreprise finance une campagne pour combattre l'obésité.

Quotidien *MacCleans*. 06/01/2012.

<http://www2.macleans.ca/2012/01/06/99-stupid-things-the-government-spent-your-money-on-2/>



L'Institut suisse de sociologie pastorale, qui observe la situation de la religion et de l'Église catholique, a réalisé des projections statistiques du nombre de prêtres jusqu'en 2029. Comme on pouvait s'y attendre, la tendance à la baisse va se maintenir dans tous les diocèses et pourrait même s'accélérer dans certains d'entre eux : au total, les auteurs estiment qu'il y aura 37 % de prêtres en moins qu'aujourd'hui. En cause, la pyramide des âges (l'âge moyen des prêtres en activité se situait à 57 ans en 2009) associée à un manque de vocations. Au-delà des statistiques, l'ouvrage brosse un panorama des solutions mises en place pour pallier la pénurie. L'une d'entre elles consiste à recruter des prêtres étrangers : les diocèses de Lausanne, Genève et Fribourg, forment ainsi un tiers du clergé. D'autres diocèses (Bâle et Saint-Gall) préfèrent se concentrer sur le recrutement d'assistants pastoraux et de diacres permanents, qui sont des laïcs ayant bénéficié d'une formation théologique universitaire et qui peuvent diriger des paroisses. En 30 ans, leur part a augmenté de 10 à 40 % dans le premier évêché et de 13 à 48 % dans le deuxième.

Source : Arnd Bünker et Roger Husstein (2011), «Les prêtres diocésains en Suisse. Pronostics, interprétations, perspectives». Institut suisse de sociologie pastorale, Saint-Gall.



Internet a connu un développement spectaculaire en Chine. 505 millions de citoyens chinois sont en ligne et un quart de tous les utilisateurs des réseaux sociaux dans le monde sont chinois. Selon une enquête du cabinet McKinsey, les habitants des 60 plus grandes villes de la Chine consacrent environ 70 % de leur temps libre sur l'Internet.

Les usages d'internet évoluent très rapidement. En quelques années, le nombre de « mobinautes », accédant à internet par le téléphone portable, a atteint 340 millions. En 2011, le « microblogging », sur les équivalents chinois de Twitter, a progressé de 209 % en six mois. Le microblogging est devenu un des principaux moyens d'expression et de diffusion de l'information, en dépit de l'étroite surveillance d'internet par les autorités.

La Chine est à bien des égards en avance sur les pays occidentaux. Selon [Fleishman-Hillard and Harris Interactive](#) et [Forrester](#) qui ont comparé l'utilisation d'Internet dans différents pays,

les internautes chinois devançant leurs homologues américains et européens pour l'utilisation des moteurs de recherche, la communication (courriel et messagerie instantanée), la publication et partage de contenu et plus récemment le commerce en ligne.

Des inégalités importantes subsistent cependant. Plus de 70 % de la population de Pékin est connectée contre 24,2 % dans la province pauvre du Guizhou. Les élites urbaines ont accès à des services sophistiqués, tandis que de nombreux utilisateurs dépendent de téléphones mobiles bon marché et de connexions dans les lieux collectifs (usines, cantines, etc).

[Les chinois sont obsédés par l'Internet ~ 173 Sud http://173sud.blogspot.com/2012/01/les-chinois-sont-obsedes-par-l.html#ixzz1I3P2MWXf](http://173sud.blogspot.com/2012/01/les-chinois-sont-obsedes-par-l.html#ixzz1I3P2MWXf)



Certains scientifiques s'inquiètent des conséquences sur les performances des athlètes de la pollution atmosphérique à Londres. La qualité de l'air dans la capitale britannique est en effet parmi les plus mauvaises d'Europe. Mais en dépit des campagnes menées par certaines organisations environnementales auprès des autorités londoniennes (citons Clean Air in London par exemple), il n'est pas sûr que ces dernières prennent des mesures aussi radicales que celles du gouvernement chinois pour le JO de Pékin. La circulation automobile avait été réduite de moitié et les industries polluantes avaient été obligées de cesser leur activité pendant la durée des Jeux. Ces mesures avaient coûté 6 milliards de livres à l'économie chinoise.

Independent, 16 janvier 2012

www.independent.co.uk/environment/climate-change/polluted-air-puts-olympic-athletes-at-risk-6290216.html



Un cimetière des anges dans la ville éternelle

Le maire adjoint de Rome a inauguré au début du mois de janvier 2012 le « jardin des anges », un espace de 600 m² à l'intérieur du cimetière Laurentino, destiné à accueillir les corps des « enfants n'ayant jamais vu le jour suite à une interruption de grossesse, volontaire ou thérapeutique ». Le maire a précisé qu'il ne s'agit pas de porter atteinte à la loi sur l'avortement mais de permettre aux parents qui le désirent de pouvoir enterrer le fœtus (qui, sinon est considéré comme un « déchet hospitalier »). Les parents pourront ainsi avertir les agences sanitaires locales de leur souhait d'appeler les services funéraires. Les pierres tombales seront toutes les mêmes, représentant un livre sur l'arrière, avec la possibilité d'inscrire un nom fantaisie. Un tel cimetière existe déjà à Milan.

« Inaugurato il 'cimitero dei feti'. Santori: "Un inno alla vita" », *La Repubblica*, 04 janvier 2012
<http://roma.repubblica.it/cronaca/2012/01/04/news/bimbi-27589429/?ref=HREC1-11>



Basta ! L'Italie épinglée pour sa gestion des déchets en Campanie

18 citoyens italiens avaient saisi la Cour Européenne des Droits de l'Homme le 9 Janvier 2009. Le 10 janvier 2012, la décision tombe : la cour de Strasbourg condamne l'Italie pour sa gestion, ou plutôt non incapacité à gérer la collecte, le traitement et l'élimination des déchets en Campanie (région de Naples), en vertu de l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme concernant le droit au respect de la vie privée et familiale, et du domicile. La crise des déchets (notamment due à la main mise de la criminalité organisée sur le secteur), qui dure depuis 18 ans, avait mené à la déclaration de l'état d'urgence entre 1994 et 2009

(comprenant notamment de la fin 2007 à mai 2008 l'intervention de l'armée pour évacuer les tonnes d'ordures accumulées dans les rues des villes de la région).

Concernant l'action de l'Union Européenne, l'Italie risque des sanctions financières pour non respect d'une décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne. En effet, la cour de Luxembourg avait enjoint en mars 2010 l'Italie à régler le problème, ce qui n'est toujours pas fait à l'heure actuelle.

« Strasbourg condamne l'incurie de Rome dans la crise des déchets, », *Challenge.fr*, 10 janvier 2012

<http://www.challenges.fr/monde/20120110.REU6770/strasbourg-condamne-l-incurie-de-rome-dans-la-crise-des-dechets.html>

« *Strasburgo condanna l'Italia per la monezza* », *rassegna.it*, 10 janvier 2012

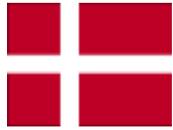
<http://www.rassegna.it/articoli/2012/01/10/81765/strasburgo-condanna-litalia-per-la-monezza>

PAYS

REFERENTS



Catherine Collombet



Pierre-Yves Cusset



Virginie Gimbert



Marie-Pierre Hamel



Noémie Houard



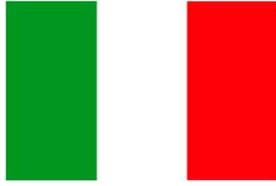
Caroline Lensing-Hebben



Guillaume Malochet



Marie-Cécile Naves



Mathilde Reynaudi



Sarah Sauneron



Vanessa Wisnia-Weill

Travaux coordonnés par **Sylvain Lemoine**
sylvain.lemoine@strategie.gouv.fr